

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021
DÉLIBÉRATION N° 2021-50

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 4 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à Cyrille DRUJON D'ASTROS - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT - TRAVAUX GEMAPI - LES ALLOUVIERS

Dans le cadre du projet de protection des inondations du secteur des Allouvières dont la Communauté de communes du Pays des Écrins est maître d'ouvrage, Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la demande d'autorisation de défrichement sur les parcelles communales cadastrées G-1164, G-1166 et G-1153.

Monsieur le Maire précise que la Commune donne mandat à la Communauté de communes du Pays des Écrins pour mener à terme l'instruction du dossier de demande de défrichement et réaliser ce défrichement. Il précise également que la prise en charge d'éventuelles compensations sera assurée par la Communauté de communes du Pays des Écrins en tant que bénéficiaire de l'autorisation.

Envoyé en préfecture le 14/06/2021

Reçu en préfecture le 14/06/2021

Affiché le

ID : 005-210500583-20210610-202150-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le défrichement des parcelles communales telles que citées ci-dessus, dans le cadre des travaux de la GEMAPI.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and the text "Mairie de HEISMÈRES" and "Hautes-Alpes".